



## DÉLIBÉRATION

### du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 9 février 2021

#### Délibération n°06-2021 : Cadrage pour la préparation de l'accréditation de l'offre de formation 2022-2026.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu la loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat

Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants

Vu la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Vu l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence

Vu l'arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence

Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE A L'UNANIMITÉ le cadrage pour la préparation de l'accréditation de l'offre de formation 2022-2026.

Membres en exercice : 30

Membres présents : 18

Membres représentés : 4

Suffrages exprimés : 22

- Pour : 22

- Contre : 0

Abstentions : 0

Ne prend pas part au vote : 0

*Visa de la Présidente*

*Virginie DUPONT*

Documents en annexe : Document de cadrage pour la préparation de l'accréditation de l'offre de formation de l'Université Bretagne Sud